

BULLETIN
DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE

TOME II

SESSION 1919-1920



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1920

NOTICE
SUR
LES COULEURS NATIONALES
DE L'ÉGYPTE MUSULMANE⁽¹⁾

PAR
AHMED ZÉKI PACHA.

A la veille du dernier changement du statut politique de l'Égypte, j'ai été sollicité par l'Autorité supérieure de faire des recherches sur les couleurs nationales de l'Égypte depuis l'apparition de l'Islam. Je me propose aujourd'hui d'étudier cette question sur une plus vaste échelle.

I. — VASSALITÉ ET INDÉPENDANCE
DE L'ÉGYPTE.

Au point de vue de la vassalité et de l'indépendance, relative ou absolue, le statut politique de l'Égypte comprend neuf périodes.

1. — DE 'AMR IBN EL-'AŞ À IBN TŪLOUN.

Depuis le jour où les armes musulmanes firent la conquête de l'Égypte jusqu'à l'arrivée d'Ibn Touloun (de l'an 20 à 254 H. = 641-868 J.-C.), l'Égypte faisait partie intégrante de l'immense empire créé par les Arabes sur les débris de l'Empire des Césars et de celui des Chosroès. Elle ne pouvait donc posséder de couleurs nationales qui lui fussent particulières. Les *'Amils*, c'est-à-dire les gouverneurs généraux, marchaient à la tête des troupes, assistaient aux revues militaires, présidaient aux solennités publiques, civiles ou religieuses, et enfin rendaient la justice à l'ombre du drapeau blanc (emblème des Omeyyades) ou du drapeau noir (insigne adopté par les Abbassides).

⁽¹⁾ Communication faite à l'Institut d'Égypte dans sa séance du 1^{er} mars 1920.

2. — DE IBN TŌULOUN AUX FATIMITES.

Cependant, cette vassalité finit par faire place à une autonomie complète qui, sous tous les rapports, frisait l'indépendance absolue. Ce changement dans le statut politique du pays a été opéré par un homme d'initiative et de haute envergure : Aḥmed ibn Tŏuloun.

Arrivé en Égypte en l'an 254 de l'Hégire (868 J.-C.), il ne tarda pas à se laisser entraîner par des visées ambitieuses et à aspirer au trône de cette belle contrée. Il parvint à réaliser ses rêves et à se proclamer sultan indépendant. Toutefois, malgré cette proclamation, l'heureux soldat ne poussa pas l'audace jusqu'à la suppression totale des liens fictifs qui rattachaient l'Égypte au khalifat de Bagdad. Une politique sage et prudente lui imposait cette ligne de conduite afin de ne point froisser les susceptibilités religieuses du monde musulman.

Aucun document n'est parvenu jusqu'à nous qui nous permettrait de dire qu'il a adopté d'autres couleurs que celles du khalifat de Bagdad. Tout au plus, Maqrizi (t. I, p. 326, l. 31) nous fournit-il le témoignage d'un écrivain contemporain, d'après lequel les Toulounides avaient des drapeaux et des pavillons multicolores ou de diverses couleurs. J'incline à croire qu'Ibn Tŏuloun a respecté les couleurs du khalifat, car les historiens sont unanimes à le représenter comme un homme chez qui le sens pratique était très développé; il ne s'intéressait donc qu'à la réalité des choses, en passant outre aux fictions. D'ailleurs, cet étendard n'était qu'un simple signe extérieur symbolisant les liens qui unissaient entre eux les pays soumis à la loi du Prophète.

C'est ce prince, ou pour mieux dire, ce premier sultan indépendant, qui introduisit dans l'Égypte musulmane l'apparat de la souveraineté et organisa le cérémonial et l'étiquette de la Cour. Ses successeurs directs, ainsi que la dynastie suivante, celle des Ikhchidites, continuèrent la tradition inaugurée par Ibn Tŏuloun.

Durant cette période, longue de plus d'un siècle, l'Égypte jouissait de l'autonomie la plus complète. Les seuls liens qui l'attachaient à la puissance suzeraine se bornaient au drapeau, à la citation du nom du khalife dans le prône du vendredi, à la mention de son nom sur la monnaie et enfin au paiement du tribut annuel.

Bientôt une nouvelle dynastie, jeune, ardente et magnifique, fit son apparition sur la scène et tenta de renverser le khalifat de Bagdad afin de concentrer entre ses mains la souveraineté spirituelle suprême.

Je veux parler des Fatimites.

Dès que cette dynastie prit conscience de sa force, elle fit la conquête de la vallée du Nil et s'y établit d'une façon définitive. Par sa position géographique superbe et dominante, l'Égypte pouvait seule mettre les nouveaux souverains à même d'exécuter leur plan grandiose. A cette époque, le khalifat abbasside végétait et se précipitait vers le déclin, tandis que le khalifat de la seconde branche omeyyade en Espagne brillait d'un vif éclat et parvenait à l'apogée de la puissance et de la gloire; Cordoue et les autres grandes villes de l'Andalousie étaient alors les centres de la civilisation mondiale en même temps que les foyers des lumières et des connaissances humaines. Les Fatimites caressaient néanmoins le projet de s'emparer du khalifat et d'écraser leurs compétiteurs de Bagdad et de Cordoue.

3. — DES FATIMITES AUX AYYOUBITES.

La ville du Caire venait à peine d'être fondée que le khalife fatimite El-Mo'izz s'empressait, en l'an 362 de l'Hégire (972 J.-C.), de quitter la Tunisie pour s'installer dans la ville naissante. Il y établit le siège de son immense empire, qui s'étendait des bords de l'Atlantique jusqu'aux rives de l'Euphrate et qui comprenait, outre les villes saintes de La Mecque et de Médine, la plupart des principales îles de la Méditerranée ainsi que les plus importantes oasis du grand Sahara, le Bahrein et le Yémen.

Sous ce khalifat, l'Égypte était complètement indépendante, non seulement dans l'acception ancienne du mot, mais aussi dans sa portée moderne la plus large. Bien plus, sa suprématie s'étendait sur bien d'autres pays, où elle exerçait une suzeraineté effective.

Nous assistons alors à la période la plus prospère et la plus glorieuse pour l'Égypte. Durant deux siècles entiers, le pays connut une ère de grandeur, de richesse et de splendeur sans précédent; la Cour du Caire déployait un faste inouï qui dépasse l'imagination la plus fertile.

Au cours du règne des Fatimites, l'Égypte avait ses couleurs nationales particulières, ses armoiries et ses emblèmes.

4. — DES AYYOUBITES AUX MAMELOUKS.

L'illustre dynastie des Fatimites, qui fit de l'Égypte la première puissance du monde, succomba sous les coups du destin et fit place aux Ayyoubites, en l'an 567 de l'Hégire (1171 J.-C.).

Şalah ed-Din, le fondateur de la nouvelle dynastie, était en fait complètement indépendant. Cependant, il jugea de bonne politique de tenir du Chef suprême de la Foi son diplôme d'investiture, accompagné du drapeau noir, emblème des Abbassides. A part cette manifestation de pure forme et qui était voulue par Şalah ed-Din lui-même, Le Caire n'avait avec Bagdad aucune attache de vassalité politique réelle.

En effet, malgré cette investiture, qui impliquait une liaison toute fictive, les Ayyoubites adoptèrent pour eux et pour leurs troupes des couleurs spéciales; ils exerçaient d'ailleurs, en droit et en fait, toutes les prérogatives de la souveraineté et de la suzeraineté.

A ce point de vue, Şalah ed-Din ressemble à Aḥmed ibn Touloun. Le grand Méhémet-Ali suivit, quelque huit siècles plus tard, la même ligne de conduite que ses deux prédécesseurs sur le trône d'Égypte, bien que, contrairement à eux, il ait porté les armes contre le khalife de l'Islam. Tout apparent et fictif qu'il était, l'attachement de Şalah ed-Din au khalifat de Bagdad n'en était pas moins solide et sincère. Peut-être faudrait-il attribuer cette politique au besoin de solidarité qu'éprouvait le grand souverain, par suite du danger que les croisés faisaient courir à l'Islam.

Nous pouvons ajouter une autre raison, non moins sérieuse : Şalah ed-Din tenait particulièrement à ménager les susceptibilités religieuses des populations afin de s'assurer un prestige et une autorité morale plus grands à l'égard de ses sujets, qui étaient très naturellement attachés à leur religion et à leur souverain pontife. Cette ligne de conduite, inaugurée par le premier Ayyoubite, fut continuée par tous ses successeurs, qui tenaient toujours à recevoir de Bagdad leur diplôme d'investiture accompagné du drapeau noir.

Mais l'Égypte n'en avait pas moins ses couleurs nationales, ses armoiries et ses emblèmes.

5. — DES MAMELOUKS À L'INVASION TURQUE.

A l'extinction de la dynastie des Ayyoubites, en 648 H. (1250 J.-C.), les Mamelouks s'emparèrent du pouvoir. Les nouveaux maîtres de l'Égypte se firent un point d'honneur de continuer les traditions de leurs illustres prédécesseurs et maîtres; ils adoptèrent en conséquence les mêmes couleurs et les mêmes emblèmes.

Avec les Mamelouks disparaît le dernier vestige des relations platoniques que Salah ed-Din avait voulu laisser subsister avec la Cour de Bagdad.

Dix ans s'étaient à peine écoulés depuis l'avènement des Mamelouks, que les Tatars envahirent Bagdad, la mirent à feu et à sang et détruisirent le khalifat de l'Islam. Le sultan d'Égypte (Ez-Zaher Bibars) jugea l'occasion propice pour faire du Caire la capitale spirituelle et civile du monde musulman. Il fit venir au Caire un rejeton de la famille abbasside et, entouré des autorités religieuses, civiles et militaires de son empire, le proclama solennellement khalife de l'Islam. Bibars s'était toutefois réservé, à lui ainsi qu'à ses successeurs sur le trône d'Égypte, tout le pouvoir effectif, ne laissant au Chef spirituel que le simple appareil d'un symbole religieux. Le nom du khalife était prononcé avant celui du sultan dans la *khotba* des prières solennelles du vendredi, sauf à l'oratoire privé du sultan à la Citadelle. Par la suite, c'est à ce chef qu'incomba le rôle de prononcer cette *khotba* dans ladite mosquée de la Citadelle et de diriger lui-même la prière du vendredi.

En dehors de cela, le khalife n'avait aucun rôle actif à jouer. Jamais son nom ne figura sur la monnaie; il ne pouvait même pas disposer librement de sa personne; ce n'est que plus tard qu'il put reconquérir sa liberté. Le sultan El-Mansour Lâdjîn lui accorda de monter à cheval avec lui, lorsqu'il se rendait aux jeux solennels de l'hippodrome. C'était, en un mot, une sorte de chef de corporation religieuse ou de confrérie soufite. Tout ce qu'il pouvait faire était d'accorder le diplôme d'investiture au nouveau sultan au moment de son accession au trône. Même les souverains éloignés et qui n'avaient aucune attache avec l'Égypte, ceux de l'Inde et de l'Asie Mineure par exemple, sollicitaient instamment cette investiture comme devant leur attirer la bénédiction divine, grâce à la vertu morale attachée à la personne sacrée du khalife, et aussi pour justifier légalement leur souveraineté.

Cet acte de haute politique accompli par Bibars assura à l'Égypte sa complète indépendance et ne fit que l'accroître, si la chose était possible. Les sultans d'Égypte acquirent, du fait de la consécration du Caire comme siège du khalifat, une influence morale qui se fit ressentir dans tout le monde musulman et même dans certaines contrées de l'Europe chrétienne, ainsi que nous le verrons plus tard. Cela explique pourquoi l'Égypte des Mamelouks a ajouté à ses couleurs nationales particulières la couleur noire, emblème de la dynastie des Abbassides.

Durant toute cette période (de plus de deux siècles et demi), l'Égypte jouissait de son indépendance pleine et entière, avec toutes les prérogatives attachées à cette situation politique. Elle exerçait même les droits de suzeraineté absolue sur diverses contrées; ses souverains donnaient l'investiture à des rois, leurs vassaux. Pour tout dire, l'Égypte constituait à cette époque un véritable empire. Son glorieux drapeau flottait sur l'Arménie, sur une partie de l'Asie Mineure, sur la Syrie, le Hedjaz, le Yémen, la Nubie, la Cyrénaïque, la Tripolitaine et l'île de Chypre. La possession de ces vastes provinces comportait forcément des vicissitudes et des fluctuations diverses, suivant la situation politique et militaire de l'Égypte et, bien plus, suivant l'énergie ou la faiblesse du souverain régnant.

Sous la double dynastie des Mamelouks, l'Égypte indépendante et souveraine, jouissant de la plénitude de ses droits, avait ses couleurs nationales, ses armoiries, ses emblèmes. Elle avait aussi ses blasons.

6. — DE L'ANNEXION TURQUE À MÉRÉMET-ALI.

En l'an 922 de l'Hégire (1517 J.-C.), le sultan Sélim I^{er}, le Féroce, envahit l'Égypte et, le sort des armes lui souriant, la soumit à la domination ottomane.

Sous les coups criminels et dévastateurs du terrible conquérant, qui ne se doutait peut-être pas de la monstruosité de son crime, la plus grande Puissance du monde à cette époque s'est, hélas! écroulée. Dès lors, le drapeau national égyptien s'éclipsa pour laisser la place à l'emblème osmanli.

Cette substitution de drapeaux ne dépassa pas le domaine de la vie officielle. Malgré l'immensité du désastre, les débris des Mamelouks qui s'étaient dispersés à la suite de la débâcle égyptienne ne tardèrent pas à

se ressaisir et à s'emparer de nouveau du pouvoir effectif. Bientôt il ne resta à la Porte que la souveraineté nominale, qui se traduisait par l'envoi d'un gouverneur général et d'un grand cadî, et par la perception du tribut annuel. Ce tribut a été même décoré d'un nom moins froissant : on l'appelait *le trésor impérial* (الخزينة السلطانية).

Aussi les princes mamelouks n'essayèrent-ils pas de secouer le joug de cette suzeraineté, réduite à sa plus simple expression.

7. — DU VICE-ROI MÉHÉMET-ALI AU KHÉDIVE ISMAÏL.

Au mois de Şafar 1220 de l'Hégire (mai 1805), les ulémas, cheikhs, notables, négociants et toutes autres personnalités marquantes du Caire se réunirent en assemblée nationale et, à l'unanimité des voix, exprimèrent la volonté du peuple égyptien en proclamant Méhémet-Ali gouverneur du pays. Suivant l'usage consacré, la Sublime Porte s'empressa de ratifier ce choix et envoya à l'heureux soldat un firman d'investiture.

Le premier soin du nouveau vice-roi fut de détruire la milice des Mamelouks afin de consolider son autorité et de s'assurer, à lui et à sa postérité, la souveraineté absolue sur cet admirable pays. Son projet ayant parfaitement réussi, il ne restait plus en Égypte qu'une seule autorité, celle du vice-roi, et qu'un seul drapeau : le drapeau ottoman. Même durant les sanglantes hostilités qui s'engagèrent entre lui et son suzerain, Méhémet-Ali tint à respecter ce drapeau.

Sur terre et sur mer, les Égyptiens poursuivaient les armées du Grand Turc et remportaient victoire sur victoire; néanmoins, sur les deux camps flottait le même drapeau, avec cette différence insignifiante, qui n'était remarquée que par les yeux les plus experts et les personnes averties, que l'étoile du drapeau ottoman avait six branches, tandis que celle du drapeau égyptien n'en comptait que cinq. Bien plus, au moment où les troupes égyptiennes écrasaient les corps d'armée du sultan dans les plaines de la Syrie et de l'Anatolie, à Konièh et à Nézib, la voix des prédicateurs s'élevait dans toutes les mosquées d'Égypte pour appeler la bénédiction divine sur les couleurs de l'auguste seigneur et khalife, en faisant (comme auparavant et comme depuis) des vœux ardents pour le succès de ses armes!

8. — DU KHÉDIVAT AU SULTANAT.

Le gouverneur de l'Égypte, dont l'autorité émanait, en forme, de la Sublime Porte, ne portait dans les documents officiels et internationaux que le titre de *wali* « vice-roi ».

Je dois pourtant noter que Méhémet-Ali et ses successeurs se donnaient ostensiblement le titre de « khédive » et permettaient à leurs courtisans et à tous leurs sujets de le leur attribuer d'une façon officielle. Le Cabinet du vice-roi était décoré du titre de « Cabinet khédivial ». On trouve la preuve de cette double dénomination dans le *Journal officiel* de l'époque ainsi que dans les colophons des ouvrages contemporains édités par l'Imprimerie nationale de Boulaq⁽¹⁾.

A ce même propos, j'estime qu'il y a lieu de signaler aussi que Méhémet-Ali avait eu le titre de *chah*, dénomination éphémère et qui n'eut point d'écho. La veille de la fameuse bataille de Nézib, Ibrahim pacha, le célèbre généralissime égyptien, adressait aux troupes un ordre du jour qu'il terminait en ces termes : « A demain donc, officiers, pour le triomphe des armes de Méhémet-Ali-Chah, notre bienfaiteur et notre père. Que Dieu accorde de longs jours à Méhémet-Ali-Chah⁽¹⁾ ! »

Néanmoins, l'Égypte n'eut, durant ses démêlés avec la Sublime Porte, d'autres couleurs que celles de l'Empire, comme il a été dit plus haut.

Cet état de choses se continua jusqu'au 5 Şafar 1284 (8 juin 1867), date à laquelle Ismaïl laissa le titre de « vice-roi » pour porter désormais celui de « khédive », qui lui fut officiellement et solennellement décerné par un firman impérial.

Déjà, depuis son accession au trône, Ismaïl avait une idée fixe, à la réalisation de laquelle il se consacra entièrement, en employant tous les moyens et notamment les millions qu'il empruntait à droite et à gauche. Il voulait l'indépendance absolue de l'Égypte, indépendance qu'il réussit à peu près à acquérir et qui, à un moment donné, était sur le point d'entrer définitivement dans le domaine des faits accomplis.

Le premier pas vers cette indépendance, tant convoitée, fut le firman du

⁽¹⁾ AHMED ZÉKI PACHA, *Coupe magique dédiée à Şalâh ad-Dîn*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 5^e série, t. X, 1916, p. 272.

13 Moharram 1283 (27 mai 1866) réglant la transmission du trône d'Égypte en le réservant exclusivement à la descendance mâle d'Ismaïl, par ordre de primogéniture. C'était là l'affirmation catégorique et réelle de la personnalité de l'Égypte.

Peu après, grâce à des intelligences et à des amitiés généreusement entretenues sur les rives du Bosphore, ainsi qu'à une propagande active et sonnante dans la presse et les sphères diplomatiques d'Europe, Ismaïl ne tarda pas à obtenir le firman du 5 Şafar 1284 (8 juin 1867) qui, comme nous venons de le dire, lui décernait, ainsi qu'à ses successeurs, le titre de « khédive ».

Entre temps, le souverain organisait activement ses armées et reculait au plus loin les limites de son pays. Il réussit à fonder un vaste empire s'étendant de la Méditerranée jusqu'au delà de l'équateur et comprenant les provinces de Harrar et du Somal. Son titre officiel se développa à la suite de ces conquêtes et devint : « Khédive d'Égypte, souverain de la Nubie, du Soudan, du Kordofan et du Darfour ».

Le Khédive, tout en maintenant les caractéristiques distinctives du drapeau ottoman, y introduisit quelques modifications qui en firent un drapeau *égyptien* à part.

La plus grande manifestation faite par Ismaïl sous ce rapport fut, sans conteste, l'inauguration du Canal de Suez, à laquelle assistèrent un grand nombre de monarques, de princes et d'hommes d'État d'Europe. Les vaisseaux égyptiens défilèrent majestueusement, déployant le drapeau ottoman il est vrai, mais le yacht du Khédive hissa un pavillon particulier. Spectacle vraiment grandiose dont les annales du temps ont gardé le souvenir magnifique et qui fait tressaillir et vibrer le cœur de tout Égyptien bien né ! Ce jour-là, l'Europe entière fut prise à témoin de l'indépendance effective acquise par l'Égypte.

Ismaïl ne se contentait pas de ce qu'il avait obtenu. Son idée fixe le hantait, et il en poursuivait l'exécution sans relâche et sans répit. Un nouveau firman (6 juillet 1872) ne tarda pas à autoriser le Khédive à fixer comme il l'entendait le nombre de ses effectifs de terre et de mer, levant ainsi la restriction imposée par les firmans antérieurs. C'était l'indépendance militaire pleinement reconquise.

Par des firmans ultérieurs, résumés et condensés dans le firman du 13

Rabi-ul-Akher 1290 (8 juin 1873), la Sublime Porte reconnut au Khédivé le droit absolu de conclure des traités commerciaux, de contracter des emprunts et de légiférer sur tout ce qui concerne l'administration du pays. Et voilà aussi reconquise l'indépendance économique, législative et administrative.

Les liens qui rattachaient l'Égypte à l'Empire devenaient de jour en jour plus fragiles; ils se réduisirent enfin au paiement par l'Égypte du tribut, à la citation du nom du khalife dans les prônes, à la frappe de la monnaie en son nom, à l'envoi par Constantinople d'un Grand Cadi et enfin à l'interdiction de conclure des traités diplomatiques. En dehors de cela, l'Égypte était pleinement libre et maîtresse souveraine de ses destinées.

9. — DU SULTANAT À L'HEURE ACTUELLE.

Les couleurs nationales restèrent telles qu'Ismaïl les a léguées à l'Égypte jusqu'au déchaînement de la Grande Guerre.

Pour des raisons politiques et militaires, et à cause des nécessités de l'heure, le Prince Hussein Kamil, d'heureuse mémoire, fut appelé, le 1^{er} Safar 1333 (19 décembre 1914), au trône d'Égypte avec le titre de « Sultan ».

Par suite de ce récent changement de statut politique, le drapeau de l'Égypte reçut le 2 Rabi Tani 1333 (16 février 1915) la forme et les couleurs qu'il a actuellement.

RÉCAPITULATION.

En résumé, le statut politique de l'Égypte, depuis l'introduction de l'Islam jusqu'à la dernière guerre mondiale, nous apparaît sous les trois grandes phases suivantes :

I. — VASSALITÉ.

- | | | |
|---|-----|----------|
| a) De l'introduction de l'Islam jusqu'à Ibn Touloun : | | |
| (de 641 à 868 J.-C.), soit..... | 227 | ans. |
| b) De la conquête turque jusqu'à Méhémet-Ali : | | |
| (de 1517 à 1805 J.-C.), soit..... | 288 | 515 ans. |

II. — INDÉPENDANCE COMPLÈTE (EMPIRE).

D'Ibn Touloun à Sélim le Féroce :
 (de 868 à 1517 J.-C.), soit..... 649 ans.

III. — AUTONOMIE.

De Méhémet-Ali jusqu'à la grande guerre mondiale :
 (de 1805 à 1914), soit..... 109

II. — QUELLES ONT ÉTÉ LES COULEURS DE L'ÉGYPTE

SOUS LES DYNASTIES MUSULMANES?

Vassale de Médine, de Damas et de Bagdad, l'Égypte avait arboré successivement le blanc et le noir. Les khalifes fatimites, absolument indépendants, font du vert la couleur nationale particulière de l'Égypte, tandis que les Ayyoubites et, à leur suite, les Mamelouks de la I^e et de la II^e dynastie adoptent la couleur jaune.

Cette dernière couleur cède la place au rouge en 922 de l'Hégire (1517 J.-C.), date de la conquête ottomane.

Nous allons passer en revue les renseignements que nous avons pu recueillir dans les écrivains arabes au sujet de ces différentes couleurs.

*
* *

Avant d'entrer en matière, il y a lieu de remarquer que les États de l'Islam ont eu l'habitude, principalement dans la période du début, de se conformer aux coutumes du Prophète pour tout ce qui concernait l'organisation administrative et politique de leur gouvernement. C'est ce qu'ils ont fait en ce qui a trait au drapeau. En conséquence, nous devons étudier la part qui revient au Prophète dans la question qui nous occupe.

Nous savons sûrement que le Prophète était l'ennemi déclaré de tout symbolisme matériel ou graphique; c'est peut-être la raison pour laquelle il n'a pas adopté une couleur spéciale ou un emblème distinctif; ainsi il donnait à chaque chef de tribu une bannière sous laquelle ses guerriers

devaient se grouper pendant le combat. Si l'histoire est muette sur la couleur de ces fanions, en revanche les biographes et les traditionnistes nous fournissent des détails circonstanciés sur les enseignes employées par le Prophète lui-même, sur leur couleur et même sur le nom de quelques-uns d'entre eux. Il est permis de supposer que, sans s'arrêter officiellement à un drapeau spécial ou à une couleur particulière, le Prophète prenait, là où il la trouvait, la matière pour faire un drapeau. Les renseignements qui nous sont parvenus nous permettent d'établir qu'il s'en est tenu au blanc et au noir; on nous dit également qu'il avait un fanion de couleur jaune⁽¹⁾.

Si nous considérons la *Sunna*, nous y voyons ce qui suit :

a) Pour échapper aux persécutions de ses ennemis, le Prophète avait dû prendre le chemin de Médine, où on lui offrait asile, protection et assistance. Cependant, il avait été rejoint en route par Buraïda es-Sehmy qui, à la tête de soixante-dix Mecquois, s'était lancé à sa poursuite. Éclairé à la première parole que Mohammed lui adresse, le farouche cavalier se jette à genoux et embrasse la nouvelle doctrine. D'ennemi cruel, cet officier devint l'un de ses plus zélés partisans. Dans l'ivresse de sa joie, Sehmy dénoue son turban, en ôte la mousseline, l'attache à sa lance et en fait un drapeau qu'il consacre à la gloire du Prophète. Il est de toute évidence que cette mousseline était de couleur blanche. Ce fut là le premier drapeau de l'Islamisme. Les enseignes, les porte-drapeau de tous les monarques musulmans ont depuis tenu à honneur de se décorer du nom de Sehmy, le premier des enseignes de l'apôtre de Dieu, et qui fut considéré comme le patron de la corporation.

b) Dans sa première entrée solennelle à Médine, le Prophète était vêtu de blanc. Durant les premières années de l'Hégire il ne portait le plus souvent que des robes blanches; quand il voyageait, son turban était blanc. Le Prophète faisait le tour rituel de la Kaaba, enveloppé dans un *burda* vert; il sortait pour se rendre au-devant de ceux qui venaient le visiter, vêtu d'un *rida* vert; c'est ainsi qu'il se vêtissait à l'occasion de la fête de la Rupture du jeûne et lors de celle des Sacrifices; on le vit aussi drapé de

⁽¹⁾ Ce renseignement étant peu connu, nous croyons devoir en indiquer la référence. Consulter les *Snan* d'Abou Daoud, chapitre de la *Guerre sainte*.

deux *burda* verts; il choisissait la couleur verte pour ses vêtements et l'on trouve même dans les hadiths qu'il est le premier à s'être habillé de vert. Les docteurs de l'Islam affirment que le vert est la couleur du costume des habitants du paradis. Est-il besoin de dire que, de leur côté, les chrétiens considèrent le vert comme une couleur céleste?

Quand le Prophète était en station, il se coiffait d'un turban noir. Le jour où il fit son entrée triomphale dans La Mecque conquise, il portait un turban de cette couleur. Plus tard, il harangua les gens à la porte de la sainte Kaaba, coiffé d'un turban également noir; il avait une sorte de bonnet noir, et il revêtait une tunique de poils noirs.

On le vit aussi, une seule fois probablement, avec une pelisse rouge; mais les docteurs de la loi ne regardent pas cette couleur d'un œil favorable.

c) Le premier drapeau (*liwa*) qui fut arboré dans l'Islam était de couleur blanche. Il fut fixé par la main vénérée du Prophète à une lance remise à Abou Marthad qui faisait partie du premier contingent envoyé, la première année de l'Hégire, sous le commandement de Hamza, oncle du Prophète. Les premiers musulmans continuèrent à marcher sous ce drapeau dans toutes les incursions et expéditions suivantes, jusqu'à la guerre de Khaïbar (an 7 de l'Hégire).

d) Dans les biographies du Prophète on trouve qu'il avait un fanion blanc, mais peut-être était-il bigarré de noir; son nom était : « le petit fanion ⁽¹⁾ ».

e) Lors de la guerre de Khaïbar, le Prophète employa un fanion (*raïa*) noir; on dit que c'est là la première fois qu'un fanion fit son apparition dans l'Islam, et que cet usage n'était pas connu auparavant.

f) Dans la grande expédition de Bedr, un drapeau blanc flottait au-dessus de la tête du Prophète qui était précédé de deux pavillons noirs, dont l'un, tenu par 'Ali ibn Abi Talib, était appelé *El-ouqâb* « l'Aigle ⁽²⁾ ». Il avait

⁽¹⁾ Les textes portent généralement *كيس*, *كيس*, ou *كيس*. C'est évidemment une corruption de *كيس*, diminutif de *كيس*, « fanion ».

⁽²⁾ Faut-il voir dans cette dénomination une réminiscence des *aigles* romaines que les Arabes avaient vu flotter en Syrie?

été fait d'un manteau (*burd*) ou d'une pelisse (*mirt*) ayant appartenu à la célèbre Aïcha et dont l'étoffe portait des dessins rappelant la forme du bât du chameau ou bien des figures humaines (مَرَجَل ou مَرَحَل).

g) Dans la campagne de Dhât es-Salâsil, le Prophète remit à 'Amr ibn el-'Âs un liwa blanc et un fanion noir. Quand Mohammed partit pour Khaïbar, le drapeau appelé « l'Aigle » flottait sur sa troupe, en même temps que le liwa blanc; selon Abou Houreira, ce liwa portait l'inscription suivante : « Il n'y a d'autre divinité qu'Allah — Mohammed est le prophète d'Allah ». C'est avec ce fanion et ce liwa qu'il entra solennellement à La Mecque, le jour où il en fit la conquête.

h) Dans la *Biographie du Prophète* on trouve qu'il avait aussi un fanion jaune, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

i) A l'affaire d'Ouhoud, Abou Doudjâna, l'un des cavaliers du Prophète, tira de la tige de sa botte un bandeau de tête de couleur rouge et portant d'un côté : « La victoire vient d'Allah! la conquête est imminente! », de l'autre : « La poltronnerie au combat est une honte; celui qui s'enfuit n'échappera pas au feu de l'enfer ». Il ceignit la tête de ce bandeau. Ce que voyant, les Anşar s'écrièrent : « Il a exhibé le bandeau de la mort! ».

LE BLANC.

Les Omeyyades, qui succédèrent aux Rachidites, adoptèrent le blanc, pour rappeler la première expédition militaire ordonnée par le Prophète et dont le drapeau blanc, symbole de l'esprit de l'Islam, avait marqué par son apparition dans le monde le point de départ de la gloire et de la puissance de la foi nouvelle.

L'histoire enregistre pourtant une exception unique : le khalife Suleiman I^{er}, surnommé *Miftâh-ul-Khaïr*, porta une fois des habits et des turbans verts. C'était un goût personnel qu'on n'était pas en droit de discuter, mais le blanc restait toujours la couleur nationale de l'Empire et surtout celle du drapeau des armées.

Après leur écrasement en Orient, les Omeyyades parvinrent à fonder en Espagne un nouveau khalifat. C'est le blanc qui passe avec eux pour servir d'emblème national à leur empire d'Occident. Ils poussent à tel point

l'aversion de tout ce qui pourrait rappeler les Abbassides, que, pour n'avoir pas la moindre affinité avec eux, ils prescrivent le blanc comme couleur de deuil. Le peuple accepte cette décision et la met en pratique; les poètes trouvent une fleur de rhétorique pour la justifier. C'est ainsi qu'El-Hoşri (Abou l-Hassan Aly ibn 'Abd el-Ghani) dit :

« Si, en Andalousie, le blanc est adopté comme couleur de deuil, cette pratique est, ma foi, parfaitement conforme à la saine raison! Ne vois-tu pas que je me suis paré du blanc de la vieillesse, en signe de deuil pour ma jeunesse passée? »

Un autre poète andalou, Ibn ech-Chaţir, de Saragosse, dit :

« Auparavant, je ne savais pour quelle raison le blanc est devenu la couleur du vêtement des personnes affligées; cela a duré jusqu'au moment où le temps m'a coiffé du blanc de la canitie après m'avoir ravi la jeunesse. J'ai alors reconnu que c'est à juste raison que l'on fait porter le blanc à ceux qui ont perdu un être cher. »

J'attire l'attention sur le fait que le même usage a été pratiqué dans la suite en Égypte, sous le règne des Ayyoubites et des Mamelouks. J'apporte, à cet effet, deux témoignages que j'ai trouvés dans Maqrizi. D'après le grand auteur égyptien, une cérémonie funèbre avait été organisée au Caire, le vendredi 2 Redjeb 648 H. (30 septembre 1250 J.-C.), pour la translation de la dépouille mortelle du dernier sultan ayyoubite de sa sépulture provisoire au tombeau érigé pour lui par la munificence et la piété de sa veuve, la célèbre et malheureuse sultane d'Égypte, Chagar ed-Dourr : les grands dignitaires de l'Empire étaient *habillés en blanc*, en signe de deuil ⁽¹⁾.

Quelque trente ans plus tard, l'illustre sultan Qalaoun éprouve les plus vives douleurs à la mort prématurée de son fils Aly, qu'il venait d'introduire à ses lieux et place il y avait à peine un mois. Le lendemain de l'enterrement (le samedi 5 Chaaban 679 H. = 30 novembre 1280), le père éploré descend de la citadelle, *habillé en blanc* pour exprimer ainsi son deuil sur le cher disparu, et, suivi des émirs vêtus également en *habits de deuil*, il se rend au tombeau autour duquel les cérémonies funèbres sont célébrées durant plusieurs jours ⁽²⁾.

⁽¹⁾ MAQRIZI, *Khîṭat*, t. II, p. 374.

⁽²⁾ *IDEM*, p. 93.

Cette coutume a passé à Constantinople et au Hedjaz. Elle y persiste encore de nos jours. C'est le sultan Ibrahim (1024-1058 de l'Hégire = 1615-1648 J.-C.) qui l'introduisit dans l'Empire ottoman.

Avant d'aller plus loin, je crois utile de rectifier deux erreurs :

1° El-Hassan ibn Abdullah, dans son livre dédié au sultan Bibars el-Gâchenqir et intitulé *Athar-ul-Uwal* (édition de Boulaq, p. 102), dit que les drapeaux des Omeyyades étaient rouges et que tous ceux qui se rattachaient aux Alides avaient un pavillon blanc. Ceci est une pure hypothèse sans fondement ou bien plutôt un *lapsus calami*, car tous les historiens sont d'accord sur ce point que le drapeau des Omeyyades était blanc; c'est même pour ce motif qu'on désignait les Omeyyades, les gens de leur cour et ceux de leur parti, sous le nom de *Moubayyadah* (vêtus de blanc); à cette dénomination les Abbassides opposèrent le nom de *Moussawwadah* (vêtus de noir).

2° Qalqachandî (t. IV, p. 198) prétend que l'emblème des Omeyyades était de couleur verte. Il s'appuie sur un fait rapporté par Abou l-Fida, à savoir que El-Melek es-Saïd s'était habillé en vert lorsqu'il s'est déclaré khalife dans le Yémen, en prétendant descendre des Omeyyades. Qalqachandî ajoute que c'est là une preuve évidente que cette couleur était l'emblème distinctif de cette dynastie. Est-il besoin de faire remarquer que c'est une erreur manifeste de la part de notre auteur? Sa déduction est tout à fait fautive, car l'on sait sûrement que c'est le blanc qui était l'emblème des Omeyyades.

Pour terminer ce paragraphe, je dirai que plus tard, sous la domination turque, les Sandjaks-Beys de l'Égypte ainsi que les walis envoyés au Caire par l'Empire ottoman se servaient du drapeau blanc pour demander l'*aman* et la cessation des hostilités.

Voici un exemple fourni à la fois par Djabarti et par un historien qui fut témoin oculaire du fait. Il se rapporte à la grande révolte soulevée au Caire par Ifrendj Ahmed (Ahmed le Franc) et ses acolytes, en l'an 1123 H. (1711 J.-C.).

Le premier auteur nous apprend que le 4 Djoumâda I^r (21 juin), les insurgés braquèrent des canons pour bombarder la résidence vice-royale et le fortin occupé par le corps de gendarmerie (*Moustahfizan*); après avoir cerné la citadelle par en bas, ils firent tirer six coups de canon sur le Pacha,

en les accompagnant d'une fusillade; ce que voyant, le Pacha fit hisser un pavillon *blanc*, signifiant par là qu'il demandait l'*aman* ⁽¹⁾.

De son côté, l'auteur antérieur et contemporain nous fournit à ce même sujet des renseignements plus détaillés, écrits dans la langue vulgaire parlée à l'époque. Son récit est totalement dépourvu de la moindre prétention littéraire, mais comme il est absolument inédit et inconnu, j'ai cru intéressant de le reproduire fidèlement ici, en le faisant suivre d'une traduction française :

أمر يوسف بك الجزار برمي المدافع على سراية الباشا وهو ناظر إليهم وباقي السناجق والأعوات في الرميعة لنزول الباشا . طلق الطوبجى أول مدفع وأراد يطلق الثاني وإذا ببيرق أبيض أنتصب من سراية الباشا . منع يده من رمي ثاني مدفع . قال له الذى لم عنده خبر : ليش ما تسيب المدفع فأجابه : يحرم علينا لما شفت بيرق الأمان انتصب أضرب عليه هذا ويره بيرق عند الأتراك

Youssef bey el-Djazzar donna l'ordre de canonner le palais du Pacha, alors que celui-ci regardait [l'attroupement], sur la place de Roumeileh, des révoltés et des autres Sandjaks-Beys et Aghas. C'était dans le but d'obliger le Pacha à descendre [par capitulation] de la citadelle. L'artilleur tire le premier coup de canon; au moment où il se disposait à faire partir le second coup, on s'aperçut qu'on hissait un drapeau blanc sur le palais du Pacha. Alors, il [Youssef bey] retient la main de l'artilleur et l'empêcha ainsi de tirer le second coup de canon. Celui-ci, qui n'était pas au courant de la chose, lui demande pourquoi il ne laissait pas partir le coup de canon. Youssef bey répond : « Il nous est formellement interdit de tirer sur le drapeau de l'*aman*, quand je le vois hissé; c'est chez les Turcs le *weireh beireg* (le drapeau de la capitulation) » ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir DJABARTI, édition arabe de Boulaq, t. I, p. 46.

⁽²⁾ L'auteur auquel j'emprunte ce précieux renseignement et un autre, que l'on verra plus loin, est malheureusement resté anonyme. Son œuvre est écrite dans un langage populaire et d'après la méthode des conteurs publics du Caire qui débitent dans les cafés et foires les romans chevaleresques d'Antar, Zir Salem, Dalham (Zat-el-Himmeh), Abou Zeid, Bibars, etc. Il n'en existe, à ma connaissance, que deux exemplaires. L'un avait été acquis au Caire par l'illustre orientaliste français J. J. Marcel, lors de l'expédition de Bonaparte. Voici, d'ailleurs, ce qu'il en dit lui-même (p. xxv de son *Histoire de l'Égypte*, édition de Paris, 1834) :

« J'ai rapporté d'Égypte ce manuscrit de format in-4°, et d'une écriture assez

LE NOIR.

Lorsque les Abbassides s'emparèrent du pouvoir, il est évident qu'ils devaient, tout en restant dans la tradition du Prophète, choisir une autre couleur que celle de la dynastie déchue. Ils adoptèrent donc le noir, symbole de la conquête par le Prophète de la ville sainte de l'Islam. Leur turban et leur manteau ont toujours été de cette couleur qui, du reste, rappelait également le deuil qu'ils portèrent en l'honneur des martyrs de la journée de Kerbéla, d'autant plus que c'était la couleur des vêtements portée par le premier prétendant abbasside tué par les Omeyyades.

Abou Mouslim, le fameux chef de la révolution qui mit les Abbassides sur le trône, conduisait ses légions sous un drapeau appelé *ez-Zill* « l'ombre » et un fanion appelé *es-Sihâb* « le nuage »; l'un et l'autre étaient de couleur noire.

élégante, mais qui ne porte aucun nom d'auteur. Son frontispice présente le titre suivant : الدرّة المصانة (المصانة) في وقائع الكفانة. La suite du titre annonce que cet ouvrage contient l'histoire de ce qui s'est passé depuis la déposition du sultan Mobammed Khân (Mahomet IV, fils d'Ibrahim, vingtième sultan ottoman), et l'avènement de son frère le sultan Suleymân Khân, qui monta sur le trône l'an 1099 de l'hégire (1687) jusqu'au règne du sultan Othmân Khân (Othmân III), l'an 1168 (1755). L'histoire des Pachas d'Égypte y est continuée jusqu'à la fin de Regeb 1169 (1755).»

La seconde copie fait partie de la bibliothèque de l'auteur de ces lignes. C'est un volume de 390 pages, chacune de 17 lignes. Il mesure 0 m. 21 cent. de hauteur sur 0 m. 16 cent. de largeur. L'écriture est très ordinaire, mais parfaitement lisible. On y rencontre trois lacunes : entre les pages 16-17, 36-37 et 56-57. Le copiste s'est arrêté à la fin de la douzième ligne de la dernière page. Mon manuscrit s'arrête après avoir fait le récit d'une partie des événements de l'an 1152 (1739 J.-C.), auxquels neuf pages sont consacrées. La lacune finale est donc de 17 ans environ. Mon volume ne porte pas de titre et, comme celui de Marcel, il n'indique pas l'auteur. Tout au plus celui-ci nous dit-il, au commencement, qu'il a entrepris son travail sur la demande de *hadji* Moustapha, fils de *hadji* Ibrahim, vassal (تابع) de feu Hassan, ci-devant Agha des 'Azaban Dimerdachi. Les renseignements fournis par Marcel concordent parfaitement avec ceux que je trouve dans mon texte, ce qui me permet, sans la moindre hésitation, d'établir la parfaite identité des deux copies d'un seul et même ouvrage. Cependant l'une doit être meilleure et complète, c'est celle qui faisait partie de la collection Marcel et sur le sort de laquelle je ne possède malheureusement aucun renseignement.

Le passage cité plus haut est consigné à la page 133 de mon codex.

Comme sous la dynastie précédente, nous rencontrons ici encore une seule exception, très éphémère d'ailleurs. El-Mamoun adopta le vert, mais il dut y renoncer immédiatement après, ainsi que nous le rapporterons dans le paragraphe suivant.

Les Abbassides envoyaient aux rois vassaux une pelisse d'honneur consistant en un manteau noir, un collier d'or et un drapeau noir sur lequel était inscrit en blanc le nom du khalife; dans la suite on y ajouta un turban violet et un sabre bédouin (*baddoui*). Le souverain vassal, habillé du manteau, coiffé du turban, paré du collier et ceint du sabre, devait paraître dans un cortège solennel, sur sa tête flottant le drapeau noir. Bagdad en usait de cette façon avec Salah ed-Din et son frère et successeur El-'Adil. Cette coutume se continua jusqu'à l'an 655 de l'Hégire (1257 J.-C.).

Le noir a été plus tard rétabli en Égypte, mais dans des conditions restreintes et limitativement spécifiées, ainsi que nous le ferons remarquer en parlant de la double dynastie des Mamelouks, sous l'article : *Le jaune*.

LE VERT.

Dans les premières années de son apostolat, Mohammed avait été persécuté par les Qoreichites qui, pour en finir avec lui, décidèrent de le mettre à mort. Pour échapper à cet attentat, dont il avait appris la date exacte, le Prophète met dans son propre lit son neveu Aly et le couvre de son manteau vert. En constatant cette substitution, les conjurés ne portent même pas la main sur le jeune Aly, par crainte de la vendetta que sa famille puissante ne pouvait manquer d'exercer; il en eût été autrement avec Mohammed, simple orphelin. Cet acte de dévouement du futur quatrième khalife a pu faire adopter par lui et par sa famille la couleur verte comme symbole de loyal attachement.

Durant le règne des Omeyyades et celui des Abbassides, les Alides ne cessèrent de prétendre à la souveraineté de l'Islam. Leurs soulèvements avaient acquis, sous les Abbassides, un tel degré de violence qu'ils ont fortement ébranlé l'empire. Mamoun, voulant mettre fin à ces désordres, soit par politique, soit par conviction, eut recours à un moyen qui, d'ailleurs, ne fit qu'accroître le mal. Il résolut de rendre le khalifat aux éternels rivaux de sa maison, et cela au préjudice de sa propre famille. En

conséquence, en 201 de l'Hégire (817 J.-C.), il appela solennellement à sa succession l'Imam Aly, fils de Moussa, le fit venir de Merw, l'honora du surnom de Er-Riḍa et lui donna sa fille en mariage. A cette occasion, Mamoun abandonna le noir, qui était la couleur des Abbassides, pour prendre la couleur verte et ordonna le même changement à tous les officiers civils et militaires de l'empire. Er-Riḍa mourut l'année suivante, et Mamoun, pour apaiser la révolte suscitée par les princes de sa propre famille, reprit la couleur noire.

Le vert fut plus tard adopté par les Fatimites, en Égypte, parce qu'ils prétendaient descendre de Fatima, la propre fille du Prophète.

Ils avaient cependant des pavillons d'autres couleurs. Les principaux en étaient les deux drapeaux connus sous le nom de « drapeaux de la grâce ». C'étaient deux longues lances revêtues de gaines d'or depuis la moitié de la hampe jusqu'à la pointe du fer; à la partie supérieure de chacune, était fixée une bannière de soie blanche brodée d'or, enroulée autour de la lance. Ils paraissaient dans les cortèges, portés par deux émirs préposés à cet emploi.

En second lieu, il y avait deux lances portant à leur sommet des croisants d'or massif; à chacune était attaché un pavillon représentant un lion de brocart rouge et jaune; à sa bouche était fixée une طارة مستديرة (pièce ronde) dans laquelle pénétrait le vent⁽¹⁾, ce qui permettait de l'étaler et d'en faire valoir la forme. Ces deux drapeaux étaient portés par deux cavaliers, pages de la garde personnelle du khalife.

En troisième lieu, venaient des fanions de dimensions moindres en soie multicolore brodée et portant cette inscription empruntée au Coran : « La victoire vient d'Allah, la conquête est imminente ». Cette inscription était brodée en couleur différente de celle du fanion. Chacun de ces fanions avait deux coudées de long sur une coudée et demie de large, et portait trois cartouches brodés. Ils étaient fixés à des lances de bambou. Leur nombre était toujours de 21, portés par autant de cavaliers choisis parmi les pages du khalife qui montaient toujours des mulets.

Dans les cortèges officiels, les deux « drapeaux de la grâce » étaient

⁽¹⁾ Maqrizi emploie طارة, «vent», tandis que Qalqachandi nous dit طارة, «lance».

déployés à droite et à gauche de la personne du khalife. Chacun des deux porte-étendard était accompagné de dix à vingt dignitaires du même rang. Ils étaient suivis par le porte-encrier, derrière lequel venait le porte-glaive. Ces deux derniers devaient marcher du côté gauche. Ensuite venait le khalife, entouré des écuyers.

A une distance respectueuse flottait le drapeau personnel du khalife; ce drapeau se différenciait de tout autre pavillon ou étendard en ce qu'il portait au haut de la hampe un croissant de cuivre doré avec un globe représentant le soleil partagé par le milieu. Venaient ensuite, et dans l'ordre établi par le cérémonial, les porte-drapeau entourant les deux officiers qui hissaient les deux pavillons sur lesquels figurait l'emblème de la dynastie représenté par le lion décrit plus haut.

Lorsqu'il s'agissait de la cérémonie de la Rupture du jeûne, on plantait, à droite et à gauche de la *Qibla*, deux drapeaux attachés à deux hampes revêtues de gaines d'argent; ils étaient déployés en forme retombante. Sur le haut de la tribune (*minbar*), deux drapeaux brodés d'or flottaient à droite et à gauche. Avant que le khalife ait prononcé son discours, on faisait l'appel des grands dignitaires de l'Empire, qui montaient sur la tribune et, suivant leur rang hiérarchique, se tenaient debout sur les marches à droite et à gauche. Sur un signe du vizir, chacun d'eux devait tenir par la main une partie du drapeau pour se couvrir pendant que, dissimulé aussi aux regards de la foule des fidèles, le khalife prononçait le discours de la fête. Au moment où il terminait ce discours, chacun des dignitaires rejetait en dehors de la tribune le morceau de l'étendard derrière lequel il s'était caché.

Les Fatimites conféraient à leur ministre des drapeaux et des étendards qui flottaient au-dessus de leur tête dans les cortèges officiels, par exemple à l'occasion de la solennité du jour de l'an.

Maqrizi nous parle d'un magasin attaché à l'arsenal militaire des Fatimites, magasin qui était rempli des drapeaux destinés aux cortèges officiels et de ceux qui devaient être conférés comme une distinction honorifique, soit au ministre de l'empire, soit aux principaux dignitaires de l'autorité religieuse, judiciaire, civile ou militaire. Le grand auteur égyptien nous apprend que la hampe de certains de ces drapeaux était surmontée d'un croissant : nous venons de le voir, du reste, en ce qui concerne le pavillon personnel du khalife.

Un poète contemporain, le célèbre Tehâmi, livré au supplice au Caire en 416 de l'Hégire (1025 J.-C.), nous parle de ce croissant. Faisant allusion à une missive qu'il reçut d'un haut personnage, il dit : « Les lignes de cette noble missive ressemblent aux rangs serrés d'un corps d'armée, tandis que les courbes des lettres ra (ر) y tiennent lieu du croissant qui orne les drapeaux »⁽¹⁾.

Parmi les drapeaux des Fatimites, nous devons citer encore les *mandjôqs*, منجوق, plur. : منجوقات. Maqrizi nous en parle à diverses reprises (t. I, p. 415, 416, 453, 476, 479⁽²⁾). C'est un mot persan, admis dans le vocabulaire arabe de l'époque, et tombé en désuétude après la chute des Fatimites. Le témoignage d'Ibn 'Azari nous inciterait à croire que les *mandjôqs* étaient destinés principalement aux rois vassaux des Fatimites. C'est ainsi qu'il envoyait en 414 H. (1023 J.-C.) à Cheref ed-Daula, souverain de l'Ifriqiyeh (Tunisie), un vêtement précieux d'entre les plus beaux de sa propre garde-robe, deux منجوق (panneaux d'étendards) tissés d'or et montés sur des hampes d'argent dont il n'était jamais entré de pareil en Ifriqiyeh, et vingt étendards (بند) dorés et argentés⁽³⁾.

Avec la chute des Fatimites, le vert disparaît comme couleur nationale de l'Égypte. Il fait place au jaune et, limitativement, au noir dans certaines circonstances spéciales.

Cependant, sous les Mamelouks, le vert fait sa réapparition, mais comme signe nobiliaire réservé aux descendants du Prophète, parce que cette couleur n'avait pas cessé d'être considérée comme le symbole de sa famille. Cette fois, il est consacré comme tel, d'une façon officielle et générale. En l'an 773 de l'Hégire (1333 J.-C.), le sultan Chaban, le Qalaounide, rendait un édit somptuaire aux termes duquel les descendants du Prophète, pour être distingués de la masse et afin de rehausser leur

⁽¹⁾ Voici le texte arabe :

فكان أسطوره خميس هرمرم في وهلال رايته استدارة راسه

⁽²⁾ Ajouter ces références à l'article منجوق dans le *Supplément aux Dictionnaires arabes*, de Dozy. L'éditeur de Maqrizi, ne comprenant pas ce que cela voulait dire, l'a corrompu en منجوات (p. 415) et منجرفات (p. 416).

⁽³⁾ Cf. *Al-Bayano-l-Moghrib*, texte arabe, édition de Dozy à Leyde, 1848-1851, t. I, p. 283, et traduction française de E. Fagnan, Alger, 1901, t. I, p. 405.

prestige, devaient désormais faire entourer leur turban blanc d'un ruban (*choutfa*) de couleur verte. Les hérauts annoncèrent cette nouvelle décision dans les rues du Caire, et les personnages visés s'empressèrent de s'y conformer. L'Égypte entière, avec la Syrie, exécutèrent cet ordre, et les autres pays de l'Islam ne tardèrent pas à suivre l'exemple donné par Le Caire. A cette occasion, les poètes donnèrent libre cours à leur verve⁽¹⁾.

Cette consécration du vert subsiste encore de nos jours en Égypte et dans tous les pays de l'Islam; mais ceux qui avaient le droit de s'en parer ont perdu, depuis Méhémet-Ali, l'immunité dont ils jouissaient auparavant, car, si nous en croyons Djabarti, ceux-ci n'étaient justiciables que du chef de leur corporation.

LE JAUNE.

A leur arrivée au pouvoir, les Ayyoubites adoptent une nouvelle couleur, toujours islamique, mais jusqu'alors inusitée.

Pour faire disparaître toute velléité de retour de la part des Égyptiens à la cause des Fatimites, considérés comme hérétiques, Şalah ed-Din avait pris des mesures radicales. Les hommes avaient été internés isolément des femmes pour éviter la procréation et provoquer par là l'extinction naturelle de la famille déchue. D'autre part, l'organisation du pays subit des modifications profondes. Pour ne citer qu'un seul exemple, je dirai que le jour de 'Achoura (10 Moharram) était consacré, sous les Fatimites, à un deuil national; Şalah ed-Din en fit un jour d'orgie et de fête solennelle et publique⁽²⁾. Et en ce qui concerne notre sujet, la couleur verte fut aussi pros-crite pour faire place au jaune.

L'historiographe et secrétaire de Şalah ed-Din, le célèbre 'Imâd Isfahani, nous donne à ce sujet des renseignements précis et circonstanciés en parlant, entre autres, de la conquête de Saïda (Sidou) et de Jérusalem,

⁽¹⁾ Voir Souyouti (*Housn el-Mouhadarah*), Ibn Iyas (*Histoire d'Égypte*), Ibn Touloun (dans *Awaïl*, manuscrit de ma bibliothèque) et Aly Dada (dans son *Awaïl*, imprimé à Boulaq).

⁽²⁾ Voir MAQAIZI, t. I, p. 490.

et en faisant la description poétique et imagée des délicieux abricots de Damas⁽¹⁾.

Cette dynastie fit introduire en Égypte une innovation, empruntée au cérémonial établi à Mawssil (Mossoul) par le sultan 'Imâd ed-Din, bientôt imité en Syrie par son frère, le très célèbre Nour ed-Din le Martyr : désormais, les bannières flotteront sur la tête même du souverain. Nous venons de voir que du temps des Fatimites, les drapeaux précédaient et suivaient, à distance respectueuse, la personne sacrée du khalife.

Divers drapeaux avaient été consacrés par le cérémonial des Ayyoubites, tous en soie de couleur jaune. D'abord, on remarquait la *'issaba*. C'était un pavillon de grande dimension sur lequel étaient brodés, en lettres d'or, les titres et le nom du souverain. Venait ensuite le *tchalich*, dont le haut était décoré d'une tresse de poils. En dernier lieu, il y avait les fanions, de petite dimension, appelés *sandjaks*.

La *'issaba*, également appelée *choutfa*, flottait sur la tête du souverain lorsqu'il se rendait dans son cortège solennel, pour faire la prière de la fête de la Rupture du jeûne et celle de la fête des Sacrifices, ainsi que pour assister aux jeux de l'hippodrome.

Lorsque le sultan se rendait à la cérémonie où le nilomètre était parfumé, ou à celle où la digue du Khalidj devait être coupée, le grand pavillon n'était pas déployé. Il en était de même lorsqu'il se rendait en voyage.

A l'extinction de la famille des Ayyoubites, les Mamelouks continuèrent la tradition de leurs maîtres, dont ils se montraient fiers de suivre l'exemple. La devise, les couleurs et la forme de monnaie de la chère dynastie disparue sont respectées et maintenues par leurs successeurs, hier encore leurs esclaves.

C'est ainsi que la *'issaba* continua de flotter au-dessus de la tête du souverain dans les cérémonies; elle était toujours de soie jaune brodée d'or et portait les titres et le nom du sultan. Cette *'issaba* flottait aussi sur la tête du souverain au moment où il allait faire la prière du petit Baïram

⁽¹⁾ Voir la *Conquête de Jérusalem* (édition de Leyde, p. 38 (l. 5), 50 (l. 10) et 128 (l. 12); édition du Caire, p. 29, 39 et 98).

et du grand Baïram ainsi que pour assister aux jeux de l'hippodrome. Il en était de même lorsque, après un voyage ou une excursion, il faisait sa rentrée solennelle au Caire et quand il pénétrait dans une ville de Syrie. L'histoire nous dit que cette prérogative, exclusivement réservée à la personne du Chef de l'État, a été étendue à une princesse régnante et à une reine douairière : Ibn Iyas nous dit formellement qu'en l'an 721 de l'Hégire (1321 J.-C.), l'épouse de Mohammed fils de Qalaoun s'était rendue à La Mecque en pèlerinage et que dans son voyage les timbales et les *'issabas* sultaniennes accompagnaient l'auguste pèlerine.

Maqrizi (t. I, p. 400) nous apprend que le même apparat a été employé à l'occasion du pèlerinage de la mère du sultan Chaban fils de Hussein, en 770 H. (1369 J.-C.).

Ce drapeau jaune avait été déployé, mais pour une fois seulement, sur la tête d'un prince, fils d'un ancien sultan; voici en effet ce que dit à ce sujet Ibn Iyas :

« Au mois de Dhou el-Hidjdja de l'an 878 (mars-avril 1474), le prince Othman, fils de Djaqmaq, vint au Caire à la demande du sultan Qaït Bey; il y fut bien reçu et le sultan lui permit de monter à la Citadelle pour jouer au polo avec les émirs; on le traita comme un sultan, en ce sens qu'on déploya au-dessus de sa tête la bannière jaune et qu'il changea de cheval à l'endroit même où le sultan changeait le sien, à telle enseigne que cela fut considéré comme une des choses les plus extraordinaires qui soient jamais survenues. »

L'armée avait conservé le *tchalich*, un drapeau général de même couleur, avec cette seule différence qu'il était garni au sommet de la hampe d'une crinière noire. Les mêmes fanions ou *sandjaks*, jaunes également, accompagnaient les corps divisionnaires.

Parce que la *'issaba* était richement brodée d'or, les docteurs rigides et austères la regardaient d'un mauvais œil, cet excès de luxe étant réprouvé par la loi religieuse; Souyouti, qui partage cette opinion, se félicite de ce que, de son temps, on en abolit l'usage; il dit expressément : « *Louange à Dieu, son usage a été aboli maintenant* ». Ce polygraphe est mort en 911 de l'Hégire (1505 J.-C.). C'est donc onze années seulement avant la conquête turque que ce drapeau sultanien disparut d'Égypte.

Je dois rappeler ici que l'histoire nous a transmis deux exemples

frappants de l'amour qu'on avait en Égypte pour le drapeau national de couleur jaune.

1° Dans le *Montaqā* de Dhahabi (t. VII, *sub annum* 694 de l'Hégire — 1294-1295 J.-C.), nous lisons que le sultan Kat-Bogha, en arrivant au trône, avait adopté pour son blason les drapeaux jaunes; lorsqu'il était

émir, son blason était de cette forme : . L'encadrement est noir, la coupe et le trait qui la surmonte sont en rouge.

C'est le seul manuscrit arabe, il faut bien le remarquer, où j'ai vu un blason reproduit avec couleurs. Il fait partie de ma collection.

2° En l'an 846 de l'Hégire (1441-1442 J.-C.), les esclaves noirs du Caire se révoltèrent, nous dit Ibn Iyas, contre les autorités constituées. Ils passèrent le Nil et établirent leur quartier général dans la ville de Djizeh. Ils prirent un des leurs pour sultan, avec une Cour, un ministère et un protocole, tout comme au Caire. Eh bien! ce sultan nègre d'Égypte, qui voulait enlever le pouvoir au sultan Djaqmaq, faisait ses promenades processionnelles à l'ombre d'un drapeau jaune.

Avant d'aller plus loin, je dois rappeler que les couleurs égyptiennes étaient, durant la dynastie des Mamelouks, brigüées par les souverains les plus éloignés. Comme exemple, je citerai le fait rapporté par Ibn Faql Allah⁽¹⁾, et à sa suite par Maqrizi⁽²⁾ et Qalqachandi⁽³⁾, à savoir que le souverain de la Serbie et de la Bulgarie envoya en 731 de l'Hégire (1330-1331 J.-C.) des ambassadeurs au Caire pour solliciter l'amitié de Mohammed fils de Qalaoun, sultan d'Égypte, et le supplier de lui faire l'envoi d'une épée et d'un étendard *pour qu'il puisse abattre ses ennemis*. Le souverain d'Égypte réserva le meilleur accueil aux ambassadeurs et leur fit remettre un drapeau de soie jaune brodée d'or, en même temps qu'une pelisse d'honneur complète destinée à leur maître. Il s'agit sans doute du roi serbe Étienne Detchanski, qui régnait à la fois sur la Serbie et la Bulgarie à l'époque

⁽¹⁾ Dans son *Encyclopédie* et son *Taarif* ou formulaire de la chancellerie. Il a été reproduit et traduit en russe par M. de Tiesenhausen, dans son *Recueil de matériaux relatifs à l'histoire de la Horde d'Or* (Saint-Pétersbourg, 1884, t. I, p. 214).

⁽²⁾ *Histoire des Mamelouks* (ms. de ma bibliothèque), *sub annum* 731 H.

⁽³⁾ *Soubh el-A'cha*, t. IV, p. 463.

indiquée par les auteurs arabes. Ces bonnes relations se continuèrent d'ailleurs entre l'Égypte et la Serbie. L'auteur anonyme de *Nathr el-Djuman fi taradjim el-a'yan* nous apprend que le 10 Moharram 745 (24 mai 1344 J.-C.), Le Caire vit arriver une ambassade de la Serbie, «pays voisin de la Russie et de la Bulgarie⁽¹⁾».

Nous avons déjà dit que Le Caire était devenu, sous les Mamelouks, la capitale spirituelle de l'Islam et nous avons dit que le rôle du khalife consistait uniquement à décerner le diplôme d'investiture au sultan. C'est le moment de dire que le khalife avait un drapeau spécial qui flottait sur sa tête et qui était de couleur noire. Ce drapeau était déployé dans les cérémonies — d'ailleurs peu nombreuses — auxquelles il devait assister, et notamment dans la cérémonie d'intronisation du sultan d'Égypte.

Dans cette solennité, le khalife revêtait une tunique d'apparat verte et couvrait sa tête d'un voile noir agrémenté de dessins blancs. La cérémonie terminée, on lui apportait une tunique noire, un turban également noir bordé de blanc et surmonté d'un voile noir à dessins; sous les Qalaounides, on ajoutait une *férédjyeh* (vaste manteau) de couleur verte, que le souverain portait au-dessous de la tunique noire. C'était le khalife lui-même qui habillait le sultan et le ceignait d'une épée, à la suite de quoi il lui confiait la direction générale des affaires de l'Empire et lui délivrait séance tenante le diplôme d'investiture et de la souveraineté entière et absolue. Le grand chancelier donnait à haute voix lecture de cet acte solennel. Ensuite, le sultan remettait au khalife le don de joyeux avènement, d'une valeur de 1000 dinars, plus des étoffes d'Alexandrie.

Le jour de la première sortie du sultan après son avènement, il devait être vêtu, dans le cortège processionnel, d'une *férédjyeh* de couleur noire avec un col tissé d'or et ornementé d'une broderie également d'or, avec des lisérés d'argent. Il se coiffait d'un turban de mousseline noire enroulée, dont l'extrémité flottante était brochée d'or.

Ce cortège, dû à la tradition ayyoubite, a cessé d'exister après l'intronisation du sultan El-Nasir Mobammed, fils de Qalaoun, qui s'y montra pour la dernière fois le 8 Djamâd I^{er} de l'an 678 (17 septembre 1279 J.-C.).

⁽¹⁾ Voir *J. R. A. S.*, année 1913, p. 1047.

Cependant le sultan et les troupes, tant sous les Mamelouks que sous les Ayyoubites leurs prédécesseurs, se coiffaient de la calotte jaune découverte, c'est-à-dire sans turban. Cette coutume se continua jusqu'à l'arrivée au pouvoir du sultan El-Malek el-Achraf, fils du sultan Mohammed fils de Qalaoun, qui créa la mode d'enrouler un turban de mousseline autour de la calotte, ce qui embellissait considérablement ce genre de coiffure.

L'usage du noir, introduit en Égypte par Salah ed-Din, était tellement enraciné dans le pays que les cadis et les docteurs de la loi ne montaient que sur des selles fabriquées de pièces de cuir bulgare, toujours de couleur noire. Ils proclamaient qu'ils maintenaient ainsi la tradition inaugurée par le premier Ayyoubite⁽¹⁾.

De son côté, l'État ne se montrait pas moins soucieux de cet esprit conservateur. Il fournissait un uniforme spécial aux khatibs, qui devaient le porter au moment où ils faisaient le prône et dirigeaient la prière solennelle du vendredi. Cet uniforme consistait en un *dilq* (du syriaque *dalaq* « *vestimentum religiosi* »), une mousseline noire, un bandeau noir, ainsi que deux drapeaux de même couleur sur lesquels figuraient des inscriptions en blanc ou en or. Le *mouballigh*, chargé de répéter à la foule des fidèles les formules rituelles prononcées par le khatib et qui se tient en face de ce dernier, au bas du minbar, recevait aussi le même uniforme, moins le bandeau. A la vétusté, ces objets devaient être consignés à un dépôt spécial de l'État, qui les remplaçait par de nouveaux articles⁽²⁾.

Il devait en être de même à l'égard des mosquées fondées par les particuliers. En effet, Maqrizi nous cite une dérogation à cette règle. Le vizir Tadj ed-Din ibn Hinna avait restauré et agrandi la mosquée de Deir eṭ-Ṭin, actuellement connue sous le nom de mosquée d'Athar en-Nebi, au sud du Vieux-Caire. La cérémonie d'inauguration eut lieu le 7 Šafar 672 (24 août 1273 J.-C.), mais Ibn Hinna interdit au khatib de se vêtir de noir au moment où il devait prononcer son prône. Cette interdiction se continua jusqu'à la mort d'Ibn Hinna, survenue le 10 Redjeb 709 (15 décembre 1309).

⁽¹⁾ MAQRIZI, t. I, p. 98.

⁽²⁾ MAQRIZI, t. I, p. 228.

LE ROUGE.

Après la conquête ottomane, en 922 de l'Hégire (1517 J.-C.), l'Égypte, devenue simple province turque, n'a plus de couleurs particulières. Le blason des émirs égyptiens disparaît pour toujours.

Ce sont alors les couleurs ottomanes, celle de la puissance suzeraine, qui sont *officiellement* employées en Égypte. Nous croyons à propos de jeter un coup d'œil rapide sur le drapeau des Turcs.

Les vieux souverains, au centre et à l'ouest de l'Asie, dans le pays de Decht et dans le Turkestan, avaient, en guise de drapeaux, des emblèmes de couleur, tressés avec les crins de queues de chevaux et qui pendaient comme une chevelure flottante. Ils étaient portés en tête de leurs armées et on leur donnait le nom de *tchalich*. Ces drapeaux, nous les voyons employés par Djenghiz-Khan et ses successeurs, par Houlagou et ses descendants.

Quant aux Turco-Persans qui, dès le ix^e siècle, conquièrent de fait l'empire des Arabes (tout en conservant au khalife abbasside de Bagdad la dignité de chef spirituel) ainsi que l'empire asiatique des Byzantins, les usages et coutumes des empereurs d'Orient (*Roum*) eurent plus d'influence sur eux que les traditions des Arabes.

A l'apparition des Seldjoukides, le *tchalich* a gardé son rôle, mais on place alors au haut de la hampe la représentation d'une barque dorée. Par la suite, les tresses de crins furent nouées ensemble. Ces tresses sont appelées *tough*⁽¹⁾ par les Turcs, ce qui veut dire « queue », et c'est de là que les Français ont tiré leurs appellations de pacha à deux queues, et de pacha à trois queues. Les Ottomans, en effet, avaient attaché à cet emblème une haute considération : chaque émir en avait un seul, les émirs des émirs avaient droit à deux, et les ministres à trois. Seul le sultan en avait neuf. Cette disposition était restée en vigueur jusqu'au commencement du xiii^e siècle de l'Hégire (fin du xviii^e siècle de J.-C.); vint alors la nouvelle organisation de l'empire, et cette coutume fut définitivement abolie.

⁽¹⁾ Ce vocable, qui a passé dans la langue française, a été, dans la suite, altéré en Égypte en *Toukh*, mot avec lequel les habitants étaient familiarisés, car il leur rappelait la désignation de 14 villes ou villages, dont 11 existent encore aujourd'hui.

Les Turcs adoptèrent la couleur rouge, qui avait été d'abord le symbole des Seldjouks de Roum, puis celui des Ottomans et de tous les roitelets qui les précédèrent sur les confins de l'empire byzantin.

Il leur avait été assigné par les Seldjouks de Konièh lorsqu'ils étaient au service de ceux-ci.

En créant leur armée régulière, le sultan Sélim III et, plus tard, le sultan Mahmoud II lui donnèrent le drapeau rouge comme drapeau de régiment, unité tactique. Ils conservèrent toujours le drapeau blanc et le drapeau vert pour emblèmes des fractions du régiment. La cavalerie fut distinguée par le drapeau jaune d'or, comme avant la réforme.

J'ai dit plus haut que les couleurs ottomanes étaient *officiellement* arborées en Égypte. C'est à dessein que j'ai souligné cette expression. En effet, le drapeau turc n'était déployé que dans les circonstances les plus solennelles, c'est-à-dire là seulement où le vice-roi ou bien les envoyés extraordinaires venus de Constantinople assistaient à des cortèges ou se trouvaient à la tête de troupes partant en campagne. Sur la Citadelle, résidence et souvent geôle du vice-roi, c'était encore le drapeau ottoman qui flottait. A part ces rares manifestations, ces couleurs brillaient par leur absence. En effet, malgré son annexion à l'Empire, malgré la présence au Caire d'un vice-roi turc qui n'était à la vérité qu'un simple symbole, l'Égypte gardait jalousement avec les Sandjaks-Beys ses vellétés d'indépendance; la Turquie laissait faire, n'ayant d'autre souci que celui d'encaisser le tribut, en d'autres termes « *le trésor impérial* ». Cependant son représentant, de son côté, n'avait d'autre préoccupation, durant son mandat éphémère, que celle d'amasser une fortune le plus rapidement possible; il n'était en effet jamais assuré du lendemain : à Constantinople, des compétiteurs briguaient sa place, et au Caire les Sandjaks-Beys souvent le jetaient en prison, ou bien le renvoyaient à la métropole quand ils ne le mettaient pas purement et simplement à mort; Constantinople approuvait toujours leurs actes et s'empressait de ratifier leur choix ou bien leur envoyait sur leur demande un autre gouverneur. Pratiquement indépendants, les Beys avaient leurs couleurs particulières, mais toujours ils étaient partagés en deux camps, sans cesse en guerre, à pavillons également de couleurs opposées.

Les Mamelouks du Caire se divisaient en Fiqarites et en Qasimites; les premiers avaient pris la couleur blanche pour emblème, tandis que les

seconds avaient adopté le rouge ⁽¹⁾, procédé qui rappelle singulièrement la guerre des Deux-Roses qui désola l'Angleterre durant trente ans (de 1455 à 1485). Chacune des deux couleurs nationales égyptiennes était employée par le parti qui l'avait adoptée dans toutes les circonstances de la vie, jusque dans les ustensiles de table et le matériel de cuisine. Chaque parti manifestait en toute occasion son hostilité et sa répugnance à l'égard de la couleur adverse. Sous les armes, les Fiqarites portaient un drapeau blanc dont la hampe était surmontée d'un globe, tandis que les Qasimites avaient un drapeau rouge ayant en haut de la hampe un cercle de fer ⁽²⁾.

Les choses en restèrent là jusqu'à l'arrivée de Bonaparte.

L'occupation française, en faisant disparaître ces couleurs nationales, laissa cependant le drapeau ottoman flotter à côté du drapeau tricolore. Bonaparte se posait en ami du khalife et se proclamait défenseur de l'Islam afin de s'acquérir ainsi les sympathies de la population. Mais la disparition des couleurs nationales égyptiennes fut de courte durée, trois ans à peine. Après l'évacuation du pays par les Français, elles réapparurent comme auparavant, en laissant au drapeau ottoman sa place et son rôle de naguère.

Méhémet-Ali entre en scène.

C'est alors l'époque la plus glorieuse de l'histoire de l'Égypte moderne. Le grand vice-roi avait vu son élection par le peuple égyptien ratifiée par le divan de Constantinople; c'étaient donc les couleurs ottomanes qui devaient être et avaient été arborées en Égypte. Les couleurs des Mamelouks s'éclipsent définitivement et pour toujours!

Il y a lieu de rappeler ici que, durant les guerres du grand Méhémet-Ali contre son souverain et maître, le drapeau de l'Égypte était le même que celui de la Turquie, avec toutefois une modification fort légère et

⁽¹⁾ DJABARTI, édition de Boulaq, I, p. 23 et 138; il nous apprend aussi (p. 146 du même volume) que la province de Béhéra épousait toujours la cause des Qasimites, étant donné que le drapeau de ses Bédouins était de couleur rouge.

⁽²⁾ Renseignement tiré de l'auteur anonyme déjà cité de *الحرية المنصانة في وقائع الكنانة*, p. 3 de mon codex.

presque insensible. Sur terre comme sur mer, les drapeaux et pavillons en présence ne se distinguaient guère l'un de l'autre.

Paul Mouriez, dans son *Histoire de Méhémet-Ali*, parlant de l'arrivée de la flotte turque dans les eaux d'Alexandrie, raconte sa livraison par le traître capitain-pacha à l'amiral égyptien, dans les termes suivants : « Enfin, les deux flottes, créées pour le but tout spécial de s'entre-détruire, s'abordent en employant leurs blancs étages de voiles, et confondent pacifiquement leurs pavillons ».

Voici un autre témoignage de Scipion Marin, qui n'était pas précisément tendre à l'endroit du grand Vice-Roi. « L'escadre égyptienne, dit-il, se bornait à louvoyer dans l'horizon, lorsque, sur cet horizon, se virent deux escadres, l'une au levant, l'autre au couchant. C'étaient une quarantaine de vaisseaux à pavillons rouges, moitié égyptiens, moitié ottomans. »

Enfin, voici le renseignement le plus précieux et le plus concluant, rapporté par le regretté Artin pacha :

« Lorsque Méhémet-Ali, en 1826, adopta les insignes créés par le sultan Mahmoud II, le drapeau égyptien fut différencié de celui des Ottomans par l'emploi de l'étoile à cinq branches.

« On raconte même, à ce propos, que le commodore Sir Charles Napier qui, en 1840, bloquait la ville d'Alexandrie et les côtes de la Syrie, étant embarrassé pour différencier les vaisseaux turcs d'entre les vaisseaux égyptiens qui portaient les mêmes drapeaux, demanda à l'amiral ottoman comment on pouvait reconnaître un navire ottoman et le distinguer d'un navire égyptien. L'amiral ottoman lui répondit : « L'étoile impériale a six branches, tandis que celle des drapeaux du Pacha d'Égypte n'a que cinq branches ». »

*
* *

Parlons maintenant du drapeau égyptien à l'heure actuelle.

Au cours des pourparlers qui ont précédé son accession au trône d'Égypte, feu le sultan Hussein Kamil avait posé deux conditions *sine qua non* : 1° que l'Égypte ait son drapeau particulier et spécial; 2° que l'hérédité à la couronne d'Égypte soit maintenue et perpétuée dans la dynastie de Méhémet-Ali. Je tiens ces renseignements de sa propre bouche.

Fils respectueux, il avait tenu à conserver l'hymne khédivial parce

qu'il avait été composé en l'honneur de son auguste père. En ce qui concerne le drapeau, son choix s'est arrêté sur le pavillon actuel, orné de trois croissants, affrontés chacun d'une étoile à cinq rais. J'ignore les motifs qui ont déterminé le choix du défunt souverain, mais je puis attirer l'attention sur quelques points qui font ressortir qu'en cette matière également, il a peut-être voulu respecter et faire revivre la tradition paternelle; je m'empresse de dire que ces observations et déductions sont purement personnelles.

Ismail, qui avait des vellétés d'indépendance, avait tenté en plus d'une occasion de différencier son écusson et son pavillon de ceux du suzerain.

Pour l'écusson, il adopta le croissant unique, affronté de trois étoiles égyptiennes. Je citerai trois exemples, pris sur mille. La reliure du *Voyage des Souverains*, publié à l'occasion de l'inauguration du Canal de Suez, porte, sur le dos et sur le plat, des armoiries égyptiennes comportant cet écusson. Sur la première page de différents livres sortis au temps d'Ismail des presses du grand état-major de l'armée égyptienne, on trouve aussi le même écusson. Il en est ainsi de plusieurs ouvrages, et même de certains documents officiels du Gouvernement égyptien, sortis des ateliers de l'Imprimerie nationale de Boulaq⁽¹⁾. Je rappellerai, en dernier lieu, qu'au Palais d'Abdine, la salle consacrée aux réunions du Conseil des Ministres, présidée par le Souverain, est tapissée d'un aubusson commandé par Ismail, et décoré dans les quatre coins par ce même écusson.

Pour le drapeau, je m'arrêterai un instant sur une invention chimérique faite par l'*Encyclopedia Britannica*. Il est curieux de faire remarquer que cette compilation, très sérieuse et généralement bien documentée, donne pour l'Égypte, dans son édition de 1879, vol. IX, s. v. *Flag*, un pavillon qui n'est rien autre que le fruit d'une imagination fantaisiste : trois bandes horizontales (deux vertes séparées par une jaune). Cette fantaisie a, du reste, disparu dans les éditions postérieures; on ne pouvait lui trouver de justification. Au contraire, deux bandes jaunes séparées par une bande verte auraient pu symboliser l'Égypte, longue oasis verdoyante resserrée

⁽¹⁾ Cf. l'étude de l'auteur sur une *Coupe magique dédiée à Salâh ad-Dîn*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 5^e série, t. X, année 1916, p. 241.

entre deux zones sablonneuses. Quand, en 1914, on résolut de créer un nouvel emblème pour le Sultanat d'Égypte, je fis une proposition en ce sens, demandant que la bande verte soit en outre chargée d'un croissant, près de la hampe; elle n'a pas été adoptée.

La vérité matérielle est qu'Ismaïl avait choisi pour son drapeau trois croissants, affrontés chacun d'une étoile égyptienne, et l'on peut se demander si le Khédive n'avait pas voulu par là symboliser sa triple souveraineté sur l'Égypte, la Nubie et le Soudan. Je me contenterai d'attirer l'attention sur quelques faits typiques.

A l'occasion de la réception des souverains, lors de l'inauguration du Canal de Suez, l'artiste Rion, peintre de Son Altesse le Khédive, nous a laissé une aquarelle où nous voyons le yacht *Zeinet el-Bahreïn* à l'arrière duquel flotte le pavillon égyptien; il est représenté par l'artiste, rouge avec trois croissants blancs debout, affrontés chacun d'une étoile. L'ouvrage célèbre de Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, dont la publication a commencé en 1865, à l'article *Drapeau*, décrit celui de l'Égypte «rouge, avec trois croissants et trois étoiles». Sur le portrait grandeur naturelle du Grand Khédive qui orne actuellement la principale salle du Club Méhémet-Ali, on voit avec l'inscription : «Victor Lorie pinx. Cairo MDCCCLXXIII» un écusson portant, sur champ de gueules, trois croissants d'or affrontés chacun d'une étoile de même.

Enfin, on retrouve aussi ces armoiries, avec une légère différence, sur l'écusson tenu par les deux lions de marbre qui décorent à l'heure actuelle l'entrée principale du Jardin Zoologique, et qui, antérieurement, ornaient le bas du perron devant l'entrée d'honneur du palais construit par Ismaïl à Djizeh, occupé plus tard pendant une dizaine d'années par le Musée des Antiquités, et aujourd'hui disparu. Sur les écussons on voit trois croissants, accompagnés chacun de trois étoiles.

Voilà donc des documents contemporains d'Ismaïl qui nous permettent de croire que le regretté sultan Hussein avait adopté l'emblème choisi et arrêté par son illustre père.

Je reproduis ci-après les données caractéristiques qui servent de base à la confection de l'étendard actuel :

a. La largeur du drapeau est égale aux deux tiers de sa longueur.

- b.* Les centres des étoiles forment entre eux un triangle équilatéral.
- c.* La longueur d'un côté du triangle est égale à la moitié de la largeur du drapeau.
- d.* La ligne qui va d'un centre à l'autre des deux étoiles qui sont près du guindant est égale au tiers de la longueur du drapeau.
- e.* Le diamètre des étoiles est égal au sixième de la largeur du drapeau.
- f.* Le centre du croissant est calculé à partir du bord intérieur du diamètre de l'étoile.
- g.* Le diamètre du croissant est égal à un tiers de la largeur du drapeau.
- h.* La profondeur du croissant au centre est égale à un tiers du diamètre de l'étoile.
- i.* Un rayon de l'étoile est dirigé perpendiculairement au sommet du drapeau.

AHMED ZÉKI PACHA.